

Intervention préliminaire du Snetaa Paris au Comité de lecture de la circulaire pour le mouvement Intra 2010

Le SNETAA Paris tenait simplement à intervenir sur les éléments propres au mouvement Intra 2010 pour rappeler que, malgré peu de changements pour cette année, il dénonce cependant :

- Les traitements « hors barème » et les « BGI »
- La suppression du rapprochement de conjoint dans Paris
- La manière dont sont parfois traitées les priorités au titre du handicap (dur dur le GT des PLP pour l'inter du 27/01... !)
- La non-information au sujet des postes à complément de service
- La non-publication des moyens disponibles dans les disciplines pour la rédaction des vœux de TZR
- La divulgation par téléphone, sms, mail, aux collègues de leur projet d'affectation par la « cellule mobilité » avant la tenue de la CAPA

Par ailleurs, le SNETAA réitère sa demande de rehausser l'âge des enfants à charge à 18 ans (comme à l'inter pour les demandes à titre de résidence privée de l'enfant), si ce n'est pas 20 ans (comme à l'inter pour les rapprochements de conjoint).

En revanche, le SNETAA se réjouit du maintien du vœu géographique qui a bien failli disparaître. Une liberté de choix non bafouée ! Ouf !

Enfin, nous souhaiterions à ce que nous ayons une pensée fraternelle pour Claudie Foulquier, commissaire paritaire Snetaa, qui s'est malheureusement éteinte le 29 janvier dernier.

Je vous remercie.